

**Pour une demande d'inscription dans la procédure de
Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

Veillez dans un premier temps vous poser ces questions ; pour savoir si votre demande est recevable, il vous faut :

1/ Avoir une expérience professionnelle en rapport **avec les pratiques éducatives**, c'est-à-dire :
dans l'enseignement – la formation d'adultes – le travail social – les professions liées au recrutement, au bilan de compétences, à l'insertion, à l'employabilité – dans le management, la direction, l'encadrement, le commandement – dans la médecine du travail – dans la santé en tant que médecin ou paramédical - dans l'intervention sociale en tant que coach, consultant ou expert - dans l'informatique ou les multimédias – dans l'audio-visuel ... que ce soit dans l'éducation nationale ou privée, dans l'entreprise, la fonction publique ou territoriale, l'armée, etc...

2/ et/ou avoir une expérience bénévole dans ces mêmes pratiques éducatives.

3/ Que ces expériences s'étalent sur une période de trois ans minimum, même en discontinu.

4/ Que vous puissiez recueillir des traces administratives de ces expériences (fiches de salaires, documents officiels de toutes natures attestant de votre emploi du temps, rapports écrits, lettres de témoignages...).

5/ Connaître le Décret de 1985 relatif au dispense de diplôme et le différencier de la loi 2002 sur la VAE : vous assurer que c'est bien une VAE qu'il vous faut demander et non pas une dispense de diplôme. (voir <http://www.legifrance.gouv.fr>)

Deux procédures sont possibles permettant la prise en compte de l'expérience dans le cadre des études universitaires :

1°) Décret n°85-906 du 23 août 1985

Le candidat a des acquis personnels et de l'expérience professionnelle, mais n'a pas les titres requis pour s'inscrire à une formation. Il doit demander une dispense d'accès à cette formation.

2°) Loi n°2002-73 du 17 janvier 2002

Le candidat a au moins 3 ans d'expériences dans le domaine du diplôme auquel il s'inscrit. Il pourra obtenir la validation d'une partie, voire de la totalité, des modules de ce diplôme, mais aussi ne rien obtenir du tout. C'est un droit du travail de pouvoir demander à faire valider son expérience.

6/ Distinguer bien le niveau d'exigence d'une licence de celui d'un master. Voir page 2

7/ Cibler précisément le diplôme demandé en VAE à l'aide des plaquettes des diplômes du Département (à demander à l'accueil ; voir aussi sur le www.educaix.com en cliquant sur Offre de formation et sur l'icône du Diplôme.)

Attention à ne pas confondre le diplôme demandé avec le diplôme dans lequel vous voulez éventuellement vous inscrire pour reprendre des études, ensuite : le diplôme cible étant en principe de niveau inférieur au diplôme d'inscription, sauf si vous visez une partie seulement du diplôme dans lequel vous voulez vous inscrire ensuite comme étudiant.

Noter que le Master est un cursus sur deux ans ; que vous souhaitiez avoir tout ou partie de la première année ou de la deuxième année du Master, vous devez demander une VAE pour le Master entier et travailler les deux plaquettes.

8/ Etudier précisément le programme de formation du diplôme ciblé, non pas pour en sortir seulement les savoirs, mais d'abord les compétences exercées pendant la formation et les compétences visées en fin de formation dans ce diplôme. Renseignez-vous pour savoir s'il existe un cahier des charges de la formation avec le référentiel d'activité, le référentiel de formation et le référentiel de certification.

9/ Vous demander si vous pourrez constituer seul votre dossier dans lequel il vous faudra mettre au jour vos compétences acquises dans l'expérience, les organiser pour les rendre compréhensibles et savoir en parler devant le jury en pertinence avec le diplôme visé ; sinon solliciter un accompagnement en VAE. Renseignez-vous sur la possible prise en charge du coût (OPCA).

10/ "Un candidat ne peut déposer, au cours de la même année civile et pour un même diplôme, qu'une seule demande et ne peut en saisir qu'un seul établissement. La demande précise le diplôme postulé. S'il postule à des diplômes différents, le candidat ne peut, au total, déposer plus de trois demandes de validation au cours de la même année civile".

Donc une seule demande au cours de l'année civile et pour un même diplôme mais possibilité de trois demandes de diplômes différents au maximum au cours de la même année civile. La ou les demande(s) ne peut(vent) s'effectuer qu'auprès d'une seule Université.

Veillez faire savoir, quel est le diplôme cible pour lequel vous demandez une VAE; en remplissant la fiche ENGAGEMENT ci-jointe

Type d'expérience qu'il faut avoir vécu pour prétendre obtenir tout ou partie

d'une licence en sciences de l'éducation	D'un Master
<p>De : Avoir développé des réponses stratégiques et créatives dans la recherche de solutions à des problèmes concrets et abstraits bien circonscrits en éducation. Jusqu'à : Avoir fait preuve de maîtrise et d'innovation des méthodes et des outils du champ de l'éducation, pour créer et tenir des raisonnements susceptibles de résoudre les problèmes concrets et abstraits bien circonscrits en éducation.</p>	<p>De : Avoir fait preuve de maîtrise et d'innovation des méthodes et des outils du champ de l'éducation, pour créer et tenir des raisonnements susceptibles de résoudre les problèmes concrets et abstraits bien circonscrits en éducation. Jusqu'à : Avoir diagnostiqué des difficultés à partir de méthodes rigoureuses et émettre un avis à partir d'informations mêmes partielles ou limitées pour construire des plans d'action, des dispositifs pertinents aux contextes éducatifs.</p>
<p>De : Avoir appliqué des connaissances spécialisées dans le champ de l'éducation Jusqu'à : Avoir démontré la capacité à problématiser des connaissances théoriques et pratiques issues de divers champs pour apporter de nouvelles solutions à des problèmes concrets et abstraits bien circonscrits en éducation</p>	<p>De : Avoir démontré la capacité à problématiser des connaissances théoriques et pratiques issues de divers champs pour apporter de nouvelles solutions à des problèmes concrets et abstraits bien circonscrits en éducation Jusqu'à : Avoir problématisé des idées originales à partir d'une analyse rigoureuse des problématiques de l'éducation en interface avec d'autres champs voisins</p>
<p>De : S'être montré conscient des limites de ses connaissances théoriques et pratiques diversifiées mais spécialisées dans le champ de l'éducation. Jusqu'à : Avoir produit, à partir de connaissances de pointe, une analyse critique des routines et des principes en vigueur dans le champ de l'éducation</p>	<p>De : Avoir produit, à partir de connaissances de pointe, une analyse critique des routines et des principes en vigueur dans le champ de l'éducation Jusqu'à : Avoir développé de nouveaux savoir-faire en réponse à des connaissances et des techniques émergentes, non encore stabilisées</p>
<p>De : Avoir fait preuve d'indépendance dans la gestion de projets qu'on n'a pas conçus en fonction de changements imprévisibles Jusqu'à : Avoir pris des responsabilités dans l'organisation (administrative et de gestion des ressources) dans des contextes incertains pour résoudre des problèmes compliqués (où de nombreux facteurs interagissent)</p>	<p>De : Avoir pris des responsabilités dans l'organisation (administrative et de gestion des ressources) dans des contextes incertains pour résoudre des problèmes compliqués (où de nombreux facteurs interagissent) Jusqu'à : Avoir fait preuve de qualités de dirigeant et d'esprit d'innovation dans des contextes nouveaux, inconnus, imprévisibles pour évoluer dans des problèmes complexes en intégrant des</p>

	sources d'informations parfois incomplètes
De : Avoir animé une équipe de travail, veillé à la performance du groupe et formé au quotidien ses partenaires. Jusqu'à : Avoir fait preuve de créativité, d'initiatives dans l'encadrement du développement des projets en cours	De : Avoir fait preuve de créativité, d'initiatives dans l'encadrement du développement des projets en cours Jusqu'à : Avoir fait preuve de créativité et d'initiative pour concevoir et réaliser des projets dont on est responsable
De : Avoir pris en compte les problématiques sociales et éthiques pertinentes aux contextes Jusqu'à : Avoir émis un avis sur des problématiques éthiques et sociales qui surgissent en situation	De : Avoir émis un avis sur des problématiques éthiques et sociales qui surgissent en situation Jusqu'à : Avoir intégré dans son action des problématiques sociales, épistémologiques et éthiques
De : Avoir eu des fonctions d'éducateur, de formateur, de technicien supérieur jusqu'à : Formateur responsable d'un secteur d'activité	Responsable d'organisme de formation Consultant – expert - accompagnateur Cadre

Adaptation du EQF (European Qualification Framework) aux Sciences de l'Education. Source : Document de travail de la commission européenne « Vers un cadre européen des certifications professionnelles pour la formation tout au long de la vie » (Bruxelles 8/7/2005 SEC (2005) 957)

Précisions pour l'établissement du dossier pour le jury :

Il convient de lire attentivement ce texte extrait de

Lainé, A. (2005) VAE, *Quand l'expérience se fait savoir – L'accompagnement en validation des acquis –*, Paris Eres :
« En ce qui concerne cette partie maîtresse et décisive de votre dossier qui consiste en la description des activités que vous avez réalisées dans un contexte professionnel, salarié, non salarié ou bénévole :

1. Chacune de ces activités doit correspondre à tout ou partie des compétences soit pédagogiques, soit techniques, soit de gestion, administration, réglementation, ou autres, de l'unité ou de l'épreuve demandée en validation. Vérifiez cette correspondance.

2. L'activité choisie est-elle bien délimitée dans la durée ? Vous avez intérêt à sélectionner une activité courte — y compris si elle est représentative de ce que vous avez fait pendant des années. Par exemple, choisissez la conduite d'une réunion précise, même si c'est une activité que vous avez été amené à faire régulièrement ; évitez surtout de faire la synthèse de toutes les réunions que vous avez animées et gardez-vous de parler "en général". C'est à cette condition que votre description pourra être précise ;

3. Précisez les partenaires et acteurs engagés dans l'activité —vous même, vos collègues, la hiérarchie, le public visé. Précisez également les objectifs que vous poursuiviez à travers cette activité.

4. Evitez absolument les deux écueils que sont :

- la présentation de votre fiche de poste : fonctions et missions telles qu'elles vous étaient demandées par votre employeur ou par votre statut de bénévole ;
- la présentation des savoirs et autres modèles théoriques du métier tels qu'on les trouve dans les cours traditionnels et les manuels.

Pour prendre un exemple, il ne faut surtout pas faire un cours de biomécanique en guise de description de la préparation d'un programme d'entraînement. A l'inverse, si vous décrivez votre pratique concrète et précise de l'entraînement, il n'est pas inutile de se référer ponctuellement, à tel ou tel principe de biomécanique qui a guidé votre choix dans l'action.

5. Décrivez ce que vous avez fait au cours de l'activité, en étant à la fois complet (toute l'activité) et précis (rien que l'activité).

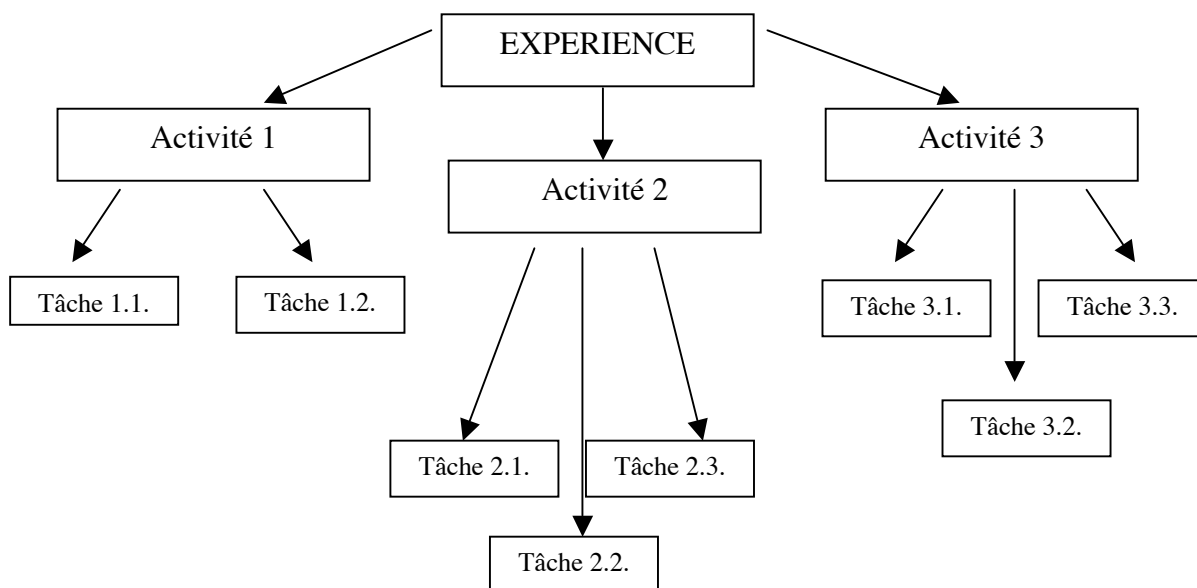
Efforcez-vous de restituer les opérations que vous avez mises en œuvre. Par exemple (mais ce n'est qu'un exemple, pas un modèle à reproduire strictement, parce qu'il n'est pas adapté à tous les cas) : préparation, décisions, gestes, propos tenus et à qui ils étaient adressés, opérations mentales qui, par définition, ne se voient pas (raisonnement,

analyse, diagnostic, travail de la mémoire, etc...), difficultés rencontrées et manière dont vous leur avez fait face, résultats obtenus...

6. Dans tous les cas soyez précis, n'ayez pas peur du détail de vos faits et gestes en situation professionnelle. A cette fin vous avez intérêt, pour préparer et guider votre description, à vous poser les questions suivantes : comment ai-je fait pour réaliser ceci ? ou encore : par quoi ai-je commencé quand j'ai réalisé telle activité ? Par exemple, si je dis que j'ai conduit telle réunion, je dois me demander comment j'ai précisément procédé dans cette conduite, par quoi j'ai commencé et ce que j'ai fait ensuite, etc...

7. Efforcez-vous de vous exprimer à la première personne du singulier (= en disant "je"). Même si votre modestie doit en souffrir. Ne perdez jamais de vue que le dossier, et plus particulièrement la partie consacrée à la description des activités, doit permettre de vous "voir" en action. Ce qui veut dire que l'on est moins intéressé par ce que "on" a réalisé, que par ce que "vous" avez personnellement été capable de faire.

8. Enfin ne négligez pas les documents, attestations, etc... qui pourront étayer les propos que vous aurez avancés.



Attention : le dossier que vous allez confectionner pour le jury doit comporter :

1. La description détaillée de **3 ou 4 activités que vous avez réalisées** (ce n'est pas un CV) :

pas des fonctions mais des séquences effectivement réalisées, des situations pratiques, des expériences singulières dans lesquelles vous avez appris quelque chose, des missions que vous avez réalisées, professionnelles ou bénévoles : types de problèmes à résoudre, de coordinations à assurer, résultat visé, manière de résoudre, moyens engagés, réseau de relation utilisé hors ou dans l'organisation, type de produits rendus (rapports)... Soyez précis dans votre description ; donnez le contexte ; renseignements sur l'organisation employeur : dénomination, statut, branche professionnelle, implantations, effectifs, organigramme, chiffres clés de l'activité, tendance d'évolution, emploi occupé, fonctions exercées. Où est-ce que c'était ? qu'avez-vous fait et comment l'avez-vous fait ? avec qui ? quand ? pourquoi ? qu'avez-vous fait ? quels outils, techniques, méthodes ? quels savoirs avez-vous utilisés ? que représente cette activité pour vous ? Faites des renvois précis aux preuves mises en annexes que vous avez recueillies et qui montrent que vous avez réellement effectué ces activités et qu'elles étaient réussies. Renvoyez à chaque fois à **des documents mis en annexes**, comportant les éléments de preuve : curriculum vitae avec stages ou formations suivies, surtout s'ils n'étaient pas diplômants, photocopies conformes de tous documents utiles, bulletins de salaires, attestations de vos activités par l'employeur ou le supérieur, témoignages, récits, descriptions contenues dans la convention collective de rattachement, fiche ROME correspondante, rapports d'activités produits, etc...

2. L'analyse de ces mêmes activités **en rapport avec le programme du diplôme visé** pour que le jury comprenne quelles sont vos compétences : identifier, nommer des compétences que vous avez engagées dans ces activités. Les chercher dans les plaquettes des diplômes ou les référentiels s'ils existent. Proposer des correspondances entre ces compétences et les modules du diplôme visé.

3. La récapitulation en un tableau des compétences et des modules que vous estimez avoir acquis grâce à votre expérience.

Cet ordre est celui de la présentation pour le dossier mais vous pouvez fort bien, au brouillon, commencer par identifier les compétences exercées dans les modules et remonter à vos activités.

Pour l'entretien avec le jury :

Vous devez préparer une soutenance de 15 à 20 minutes où vous résumerez votre parcours et énoncerez les compétences que vous voulez faire valider en regard du diplôme. Ensuite vous répondrez aux questions des membres du jury. Le jury est constitué au minimum du responsable du diplôme demandé, d'un membre du Bureau de la Formation continue de l'Université de Provence, d'un professionnel compétent dans le champ auquel le diplôme prépare.

NB. Le dossier que vous rendez doit permettre d'apporter aux membres du jury tous les éléments leur permettant d'évaluer votre demande. Ce dossier que vous devez inventer doit rendre compréhensible la façon que vous avez eu de travailler dans des activités typiques que vous choisissez de présenter parce qu'elles montrent, à votre avis, vos compétences en lien avec le diplôme visé.

Ce dossier (relié, non manuscrit, sauf les annexes) doit comporter :

- Une couverture où sont indiqués : nom, prénom, adresse, téléphone, mail ainsi que l'intitulé exact du diplôme visé ; précisez qu'il s'agit d'une demande de VAE déposée à l'Université de Provence, et l'année :
- Le document en 4 pages qui comporte le résumé de votre dossier que l'accueil vous donne
- **L'objet de la demande** : lettre au Président de l'Université de Provence et déclaration sur l'honneur indiquant que vous ne déposerez pas d'autre candidature pour la même année et pour un même diplôme.
- **L'exposé des motifs** du candidat.
- **L'exposé du projet professionnel**, en lien avec le diplôme visé
- **La description et l'analyse des activités choisies**
- **Les annexes** : les preuves des activités choisies

La confection de ce dossier est l'occasion d'un véritable travail car le candidat doit revisiter son expérience pour l'organiser. C'est pourquoi il semble profitable de demander un accompagnement en VAE, bien que ce ne soit pas obligatoire. Cet accompagnement permet de passer de l'expérientiel vécu à des savoirs d'expérience identifiés.

En effet, pour vous, candidat VAE, il ne s'agit pas d'identifier dans votre vie un "patrimoine de savoirs savants" mais de raconter des situations vécues dans l'ensemble de vos expériences, en mettant au jour des compétences qui vous *semblent correspondre* aux contenus enseignés dans le diplôme visé.

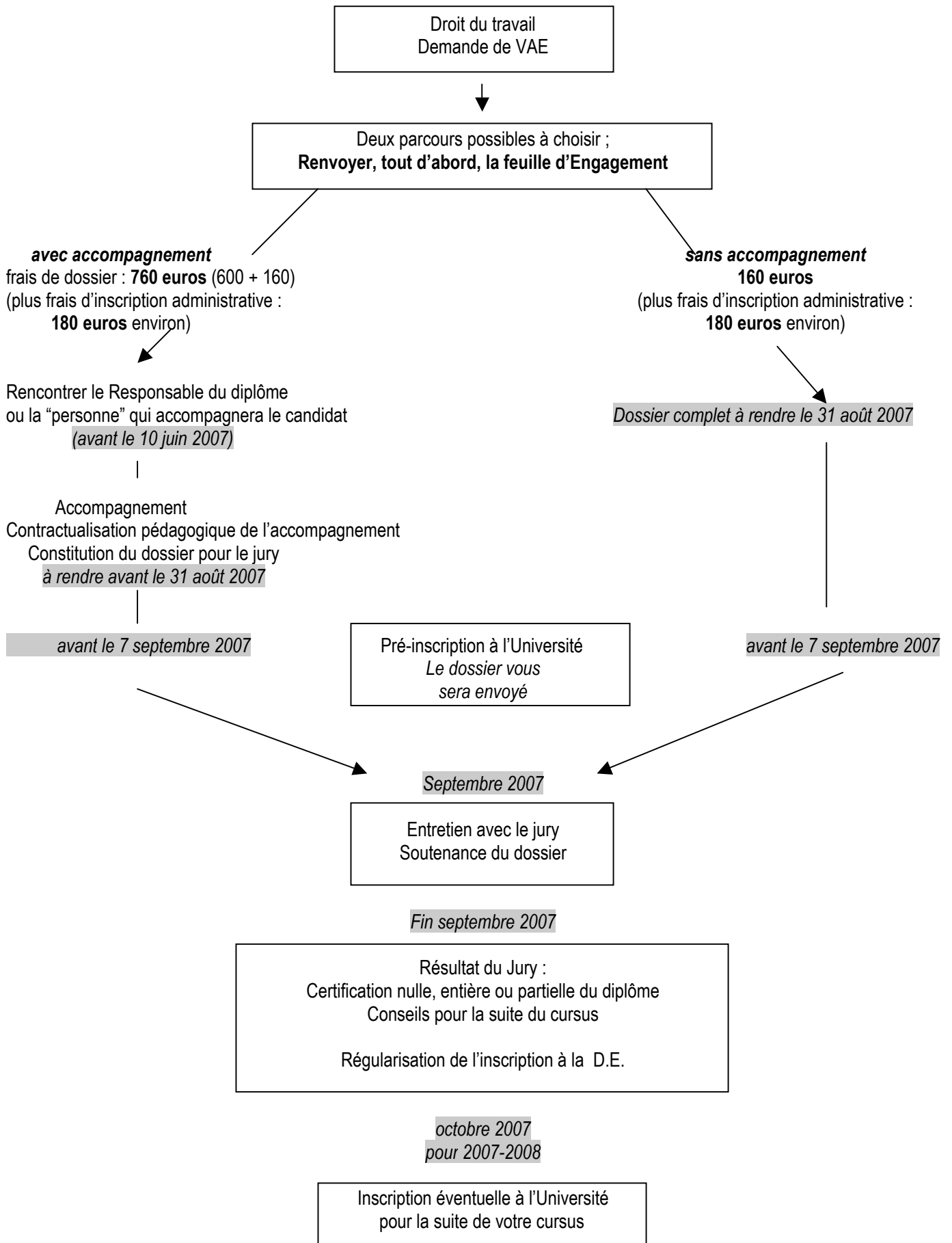
Le candidat propose *une équivalence* entre les actes conduits, les savoirs particuliers qui y sont mis en acte (enfouis, incorporés, à demi formalisés) avec les savoirs dispensés dans la formation (savoirs, eux, académiques, théoriques, objectivés, conceptualisés, formalisés) : le candidat propose une correspondance entre ce qu'il a fait (ses compétences) et les modules de formation à l'occasion de la description, de l'analyse de séquences de travail typiques qu'il a effectuées.

Le candidat n'a pas à prouver qu'il a acquis les contenus universitaires, les savoirs, tout seul, par ce qui relèverait d'un miracle de la mise en acte appelée "expérience" ; il a à décrire précisément **comment il fait** dans quelques situations de travail choisies en pertinence avec le diplôme visé et à faire preuve que son action était valide dans son milieu, par des traces, des témoignages qui montrent que son travail était acceptable, apprécié.

Le candidat donne à voir et à entendre qu'il a utilisé des savoirs pratiques qui ont (souvent) *remplacé* les savoirs enseignés à l'université car il peut parfaitement être passé par d'autres chemins, d'autres savoirs que ceux que l'Université préconise. Ce que le jury doit alors valider ou non, c'est ce remplacement, cette substitution.

DÉMARCHE DE LA VAE

Calendrier susceptible d'être modifié



ENGAGEMENT**Département des Sciences de l'éducation
Université de Provence****Pour une demande d'inscription dans la procédure de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**

Feuille à renvoyer signée par courrier postal à l'adresse suivante :

Université de Provence - Département des Sciences de l'Education (à l'attention d'Odile Sylvain-Cifré) 1 avenue de Verdun
13410 Lambesc**NOM :****PRENOM :****NOM D'EPOUSE :**

Adresse :

Courriel :

Diplôme cible demandé en VAE* (cochez SVP) : * pas de VAE pour les Diplômes d'Université	
LICENCE Sciences Humaines et Sociales <i>Mention Sciences de l'Education</i>	MASTER Education et formation <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année
<i>Option-Parcours :</i> <input type="checkbox"/> LB- Education et formation <input type="checkbox"/> LC- Formation et encadrement dans le secteur sanitaire et le travail social (et option promotion de la santé) <input type="checkbox"/> LD- Evaluation et formation <input type="checkbox"/> LE- Education et ingénierie de formation multimédia <input type="checkbox"/> LF- Formation des professionnels de la VAE <input type="checkbox"/> LG- Ingénierie de la formation par alternance <input type="checkbox"/> LH- Education et gestion des risques routiers	MASTER Education et formation <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année <i>Option-Parcours :</i> <input type="checkbox"/> MB- Formateur et Responsable de Formation <input type="checkbox"/> MC- Formation et encadrement dans le secteur sanitaire et le travail social <input type="checkbox"/> MC- Education et promotion de la santé <input type="checkbox"/> MD- Consultants chargés de missions d'évaluation <input type="checkbox"/> MD- Accompagnement professionnel (coaching) <input type="checkbox"/> ME- Education et ingénierie de formation multimédia <input type="checkbox"/> MG- Ingénierie de formation par alternance <input type="checkbox"/> MH- Ingénierie de formation par alternance : accompagnement de projet en éducation routière et gestion des risques

 avec accompagnement **sans accompagnement**

Je me suis assuré que ma démarche est recevable et que je corresponds aux points 1 à 6 du dossier « Information et Positionnement ».

DATE et SIGNATURE du candidat :